

Environnement

Pixmania-PRO.com et Axiatel.com publient une étude sur les TPE-PME et le développement durable

Les deux acteurs majeurs de la vente en ligne pour les professionnels, dévoilent les résultats de l'étude menée auprès de leurs clients concernant le développement durable. Cette étude révèle que si la grande majorité des entreprises se sent impliquée, ce sont les petites entreprises qui sont les plus sensibilisées.

Les actions les plus couramment mises en place concernent le volet écologique du développement durable. Cependant, les entreprises privilégient les actions qui n'induisent pas de coûts à la mise en place.



Les entreprises de moins de 10 salariés sont plus concernées par le développement durable

Si plus de 85% des entreprises se sentent impliquées dans les enjeux du développement durable, ce sont les entreprises de moins de 10 salariés, qui sont les plus sensibilisées. 68,4% des entreprises de 1 à 10 salariés contre seulement 11,4% des entreprises de 11 à 50 salariés se sentent impliquées.

Ce sont aussi les entreprises de moins de 10 salariés qui mettent en place le plus d'actions en faveur du développement durable : 58% d'entre elles recyclent les déchets contre 9,8% pour les entreprises de 11 à 50 salariés.

Le développement durable, un moyen d'anticiper les enjeux de demain

68,2% des entreprises impliquées pensent que le développement durable est un moyen d'anticiper les enjeux de demain pour pérenniser l'entreprise. Parmi les

autres éléments déclencheurs : communiquer une valeur ajoutée auprès de ses clients (44,2%), se positionner sur de nouveaux marchés (44,1%) et motiver et fidéliser ses salariés (19,5%).

Les entreprises qui ne se sentent pas impliquées dans le développement durable estiment ne pas être assez renseignées sur le sujet pour 41% d'entre elles ou que c'est un effet de mode pour 24,1%.

Le recyclage des déchets et la réduction des pollutions sont les deux actions majeures mises en place par les entreprises

72,9% des entreprises ont mis en place des actions de recyclage des déchets dans leur entreprise, 59% des actions pour réduire les pollutions et 38,9% des actions de sensibilisation. Seules 5,6% d'entre elles ont mis en place des actions de mécénat et 9,2% des ressources humaines en interne avec un temps de travail dédié sur ces thématiques de développement durable, au sein de l'entreprise.

Par ailleurs, quand on leur demande si elles recyclent leurs produits en fin de vie, 37,5% affirment le faire fréquemment, 28% systématiquement et 24,8% occasionnellement. Seules 9,8% des entreprises ne recyclent pas leurs produits en fin de vie. Les actions de sensibilisation au recyclage semblent avoir porté leurs fruits et être arrivées au cœur des entreprises en tant qu'actions majeures et stratégiques. Ceci est un bon point pour les entreprises.

Près de 50% des clients pensent encore que le matériel écologique est plus cher

48,1% des entreprises interrogées affirment que le matériel écologique est plus cher que les produits « classiques ». L'impact économique dans le choix de matériel écologique est un élément déterminant dans l'achat de matériels pour les entreprises. Ainsi, les TPE-PME ont du mal à consacrer un budget pour des actions en faveur du développement durable, seules les actions qui n'induisent pas de dépenses sont privilégiées (recyclage des déchets, réduction des pollutions).

Les petites entreprises se démarquent encore sur les problématiques de coût puisque 40% d'entre elles ne souhaitent pas échanger leur matériel pour des raisons de coûts.

La limitation de la consommation d'énergie, la réduction de l'impression et le tri sélectif sont les 3 principaux gestes écologiques au bureau

Parmi les principaux gestes en faveur du respect de l'environnement mis en place au sein des entreprises, on retrouve : la limitation de la consommation d'énergie (86,4%), l'impression raisonnée (80,7%) et le tri sélectif (80,4%).

Elles adoptent aussi une démarche éco-citoyenne lors de leurs achats de matériels informatiques ou fournitures. Elles prennent principalement en considération la consommation énergétique du produit (60,3%), la possibilité de recycler les anciens produits (54,9%) et l'existence d'un label écologique (33,4%). Pour finir, sur le volet écologique, on retiendra que les entreprises sont plutôt sensibles aux campagnes de communication à destination du grand public. En effet, quand on leur demande quel matériel elles seraient prêtes à échanger, elles répondent tout d'abord les lampes/ampoules (68,2%), les imprimantes (48,6%), les écrans d'ordinateur (27,6%), les machines de fax (27,4%)... Quand on sait que nous assistons au retrait progressif des ampoules à incandescence au profit des LED et qu'une communication importante est faite pour recycler les ampoules usagées, on comprend mieux ce résultat.

Méthodologie

Etude « Evolution du comportement d'achat des TPE-PME en considération des enjeux du développement durable », menée du 25 février au 31 mars 2010 auprès des clients français actifs de Pixmania-PRO.com et Axiatel.com. Les entreprises ciblées : de 1 à 50 salariés. 42 500 personnes interrogées, 2042 répondants. 15 questions : ouvertes, fermées, mono et multi-choix.

Mardi 1 Juin 2010
CD

Source :
<http://www.francematin.info>

© 2006 - 2009 - Topix Presse - France Matin Reproduction sur tous supports interdite sauf accord écrit préalable de l'éditeur - Tél n° Azur : 0820 821 453 - <mailto:contact@francematin.info>